

## **GROUPE FEDERALE ASSURANCE**

Rue de l'Etuve 12  
1000 BRUXELLES

### **RAPPORT ANNUEL DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MAI 2022**

Madame,  
Monsieur,

Conformément aux dispositions légales, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les opérations du groupe FEDERALE Assurance au cours de l'exercice 2021.

#### **PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

La consolidation a été réalisée pour les 3 entreprises d'assurances (groupe d'assurance FEDERALE Assurance) qui forment entre elles un consortium au sens de l'article 1 :19 du Code des sociétés et des associations :

- Fédérale Assurance, Caisse Commune d'Assurance contre les Accidents du Travail, considérée comme une association d'assurances mutuelles, appelée ci-après : Caisse Commune;
- Fédérale Assurance, Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie, une association d'assurances mutuelles, appelée ci-après : Mutuelle-Vie;
- Fédérale Assurance, Société Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers, SC, appelée ci-après : Coopérative;

Font également partie du périmètre de consolidation au 31.12.2021, les filiales suivantes qui forment le groupe consolidé FEDERALE Assurance :

#### **a. OPTIMCO SA**

L'entreprise d'assurance Optimco NV, située à Anvers, est depuis son acquisition en octobre 2018 par la Société Coopérative, une filiale de cette dernière. Elle opère sous sa propre dénomination, avec ses propres produits d'assurance et selon son modèle commercial, à savoir la distribution par des courtiers indépendants.

## **b. NEW BRACHT, DECKERS & MACKELBERT SA**

La Société Coopérative a repris les activités du souscripteur mandaté, NEW BRACHT, DECKERS & MACKELBERT NV (BDM), dont le siège social est situé à Anvers. Elle en est l'unique actionnaire depuis le 6 août 2021. La société BDM offre des produits d'assurance IARD (tels que l'assurance incendie - risques simples et spéciaux - , l'assurance automobile notamment pour des voitures de luxe, les assurances techniques) et est spécialisée en navigation de plaisance. En général, il s'agit de produits de niche et des solutions d'assurance sur mesure qu'elle distribue exclusivement par un réseau de courtiers d'assurance indépendants.

## **c. FEDERALE Real Estate SA**

FEDERALE Real Estate S.A. est chargée de la gestion du parc immobilier de FEDERALE Assurance. Elle est également active dans :

- l'achat et vente d'immeubles et de terrains ;
- les promotions et investissements immobiliers ;
- les lotissements ;
- le project management ;
- la participation dans des projets de promotion en partenariat ; et
- le « *Property Management* » et le « *Letting Management* » pour compte propre.

Elle est détenue par la Mutuelle-Vie, la Société Coopérative et la Caisse Commune.

Ses filiales sont :

- **Trilogis Park SA**

Cette société détenue à 50 % par FEDERALE Real Estate SA a été créée en vue de la valorisation de bâtiments à usage d'entrepôts situés à Liège.

- **FM Properties SA**

Cette société, créée en 2016 et détenue à 50 % par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet la promotion immobilière en Belgique ou à l'étranger.

- **F.R.E. Entwicklung Lëtzebuerg S.à.r.l.**

Cette filiale luxembourgeoise, créée en novembre 2018, est destinée à la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg.

- **Scheutbosch S.P.R.L. et Belle au Bois Dormant S.P.R.L.**

Ces deux filiales belges (SPV), créées en décembre 2018, sont destinées spécifiquement à la valorisation de terrains situés à Bruxelles.

- **River Park S.A.R.L.**

Cette société, créée en 2019 et détenue à 50 % par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg.

- **Sart Tilman properties SA**

Cette société, créée en 2020 et détenue à 33,33% par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet la promotion immobilière à Bressoux dans la province de Liège.

**d. FONCIERE DU PRE AILY SA**

Cette société, détenue à concurrence de 33,33 % par la Mutuelle-Vie a pour objet la valorisation d'un lotissement situé à Liège.

**e. FEDERALE Invest SA**

Il s'agit d'une société d'investissement institutionnel à capital variable sous la forme d'une SA (organisme de placement collectif) créée en 2011 qui a pour objet de procurer à ses actionnaires les avantages d'une gestion collective d'un portefeuille de valeurs mobilières diversifiées. Elle est détenue majoritairement par la Mutuelle-Vie.

**f. FEDERALE Management S.A.**

Il s'agit d'une société de droit luxembourgeois qui a été créée pour la gestion des contrats d'assurance-vie liés à des fonds d'investissement (branche 23) et qui est détenue à 100% par la Mutuelle-Vie.

**g. FEDERALE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT SA**

La Mutuelle-Vie, la Société Coopérative et la Caisse Commune détiennent ensemble avec FEDERALE Real Estate SA et Optimco SA un fonds d'investissement immobilier spécialisé (FIIS) qui a été créé en 2017 et qui contribue aux revenus financiers. Celui-ci est principalement actif dans la gestion de maisons de repos et de logements d'étudiants.

La S.A. Kampos, active dans la gestion de kots d'étudiants au Luxembourg est détenue à 100 % par la SA FEDERALE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT. Cette dernière détient également la S.A. Rosenstein qui a pour but de financer la construction d'une maison de repos et de service-flats sur le site BELVAL au Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que la S.A.R.L. Foncière Cents, constituée en 2021 et qui a pour objet le portage foncier relatif à un terrain au Grand-Duché de Luxembourg en faveur d'un partenaire.

**h. LEAPPP SA**

LEAPPP SA est une joint-venture créée en 2017 à parts égales par la Société Coopérative et un groupe belge de la construction et qui a pour objet la participation commune à certaines adjudications de projets d'infrastructure de type PPP (Partenariat Public Privé).

**i. AMINDIS SA**

La SA Amindis, détenue majoritairement par la Société Coopérative, exploite un logiciel de gestion d'actifs financiers utilisé notamment par FEDERALE Assurance dans le cadre de la gestion de ses actifs et du calcul du Solvency Capital Requirement (SCR).

## **j. SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AXE NORD SAS**

Cette société de droit français a été constituée en 2019 et est active dans le développement logistique et immobilier dans des zones portuaires, notamment dans le port de Dunkerque, en France. La Mutuelle-Vie a fait acquisition de 50% de cette société en 2021.

## **k. ASSBAU G.E.I.E.**

Il s'agit d'un groupement européen d'intérêt économique dont la Société Coopérative est membre à concurrence de 33,33%.

## **POUR LE GROUPE D'ASSURANCE**

Ce paragraphe reprend les chiffres B-Gaap pour l'ensemble des entreprises d'assurance suivantes : La Caisse Commune, la Mutuelle Vie et la Société Coopérative (y compris BDM).

FEDERALE Assurance peut se montrer satisfaite du résultat réalisé en 2021 et ce, dans le contexte de la crise sanitaire vécue depuis mars 2020 et qui a perduré jusqu'à aujourd'hui. Contrairement à l'année précédente, le chiffre d'affaires (intégrant désormais celui de sa filiale BDM) a connu une progression de 14,2 % (+ 6,4 % hors BDM). L'encaissement de la Mutuelle-Vie a repris sa croissance (+ 9,1 %). La même tendance est observée pour les assurances non-vie : la Caisse Commune voit, pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive son encaissement progresser (+ 8,4 %). Quant à celui de la Société Coopérative, il augmente de manière plus marquée encore, du fait de l'intégration de BDM (+ 25,3 % ; + 1,9 % hors BDM). Le bilan en matière de sinistralité se révèle contrasté : la charge des sinistres (dépenses et provisions techniques) augmente, mais n'a pas impacté le ratio sinistres/prime en IARD -qui évolue favorablement-, au contraire de celui de la Caisse Commune qui se dégrade. La vigilance reste de mise pour un certain nombre de branches d'assurances.

Les frais d'exploitation sont en hausse (+ 8,3 %), mais restent maîtrisés compte tenu de la croissance de l'encaissement. Cette augmentation des coûts s'explique par les investissements requis pour la mise en conformité avec de nouvelles dispositions légales, la croissance réalisée ces dernières années, les mesures prises pour optimiser l'efficacité des processus et la productivité (essentiellement via le développement de solutions IT), ainsi que la réalisation des objectifs stratégiques fixés.

Après un exercice 2020 marqué par de fortes plus-values sur couverture du portefeuille d'actions, les résultats sont revenus à un niveau plus normal en 2021. Les revenus récurrents se sont mieux maintenus que prévu grâce à une hausse des revenus de dividendes et une érosion faible des rendements sur portefeuille à revenus fixes. Il n'y a eu aucune réduction de valeur sur le portefeuille crédit. La diversification vers de nouvelles classes d'actifs permet de maintenir une contribution solide des résultats financiers tout en réduisant le profil de risque.

Le résultat de l'exercice 2021 permet d'accorder aux clients des ristournes et ristournes vie (statutairement dénommées « participations bénéficiaires ») pour un montant total de € 10,4 millions. Comme ce fut déjà le cas pour l'année 2020, FEDERALE Assurance octroie un montant moins élevé de ristournes que les années précédentes pour renforcer ses fonds propres et pérenniser sa solvabilité (Solvency II). Cette décision répond aussi à la demande de la Banque Nationale de se constituer des provisions (réserves) supplémentaires pour faire face aux incertitudes actuelles.

Depuis de nombreuses années, FEDERALE Assurance mesure pleinement le contexte macro-économique dans lequel elle évolue et les nombreux défis auxquels elle doit faire face : des taux d'intérêt qui demeurent faibles, le phénomène de délocalisation de la main d'œuvre qui impacte son chiffre d'affaires, une régulation en constante évolution, un secteur d'activités extrêmement concurrentiel, le comportement des consommateurs qui veulent des solutions digitales tout en conservant un contact humain personnalisé, une indispensable adaptation aux nouvelles

technologies, les crises sanitaire et climatique incitant au renforcement d'une approche à la fois durable et responsable ...

Pour relever ces nombreux défis de manière pérenne, FEDERALE Assurance a lancé en 2021 la mise en œuvre de son nouveau plan stratégique à l'horizon 2025, Shape 25. L'ensemble des collaborateurs de Fédérale Assurance ont été étroitement impliqués dans ce coup d'envoi orchestré par Tom De Troch, nommé CEO en mai 2021, pour mener à bien ce plan ambitieux. Celui-ci prévoit notamment des investissements importants, principalement dans le développement de solutions IT qui optimiseront l'efficacité des processus internes et offriront de nouvelles solutions digitales aux clients.

Dans le contexte actuel, le fait que FEDERALE Assurance demeure un assureur belge mutualiste totalement indépendant présente des atouts. Ainsi, ses objectifs sont focalisés sur sa solidité financière et sa pérennité et ce, au bénéfice de son partenaire principal : le client.

En 2021 et conformément à ses objectifs, FEDERALE Assurance a ainsi renforcé sa solvabilité au-delà des exigences légales (Solvency II).

### **Solvency II**

Depuis 2016, des normes prudentielles en matière de solvabilité *Solvency II* imposent par la détermination des marges de solvabilité exigées, la prise en compte de nombreux risques, dont les risques de placement et une politique de contrôle nettement plus stricte, impliquant une gouvernance des risques plus structurée, suivie et rapportée.

Le ratio de solvabilité s'élève à 171,52% (non encore audité).

## **GESTION FINANCIÈRE**

La politique d'investissement reste essentiellement basée sur le principe de prudence. Le groupe dispose aujourd'hui d'un portefeuille de placements équilibré. Les investissements sont réalisés essentiellement en gestion directe, en fonction de leur rendement, de leur risque sous-jacent, de leur liquidité, de leur consommation en capital sous Solvency II, de l'exigence de la gestion actif-passif, de leur caractère durable ESG et de leur diversification. Tout cela est mené dans une perspective à long terme, dans le respect des normes imposées par la Banque Nationale de Belgique.

Comme les obligations liquides continuent à produire des rendements faibles sur les marchés financiers - ceux-ci sont par ailleurs soumis à d'importantes fluctuations -, il convient de rechercher des placements plus rentables, notamment en captant une prime d'illiquidité via la souscription d'emprunts non cotés et les investissements en infrastructure. Cela implique des processus d'analyse financière et juridique des placements encore plus pointus.

Alors que le portefeuille de titres à revenu fixe a pour objet la génération de revenus récurrents jusqu'à leur échéance, le portefeuille d'actions a pour objectif, outre la production flux de dividendes, de générer des plus-values à long terme.

En vue de protéger au bilan une majorité des plus-values latentes sur les portefeuilles d'actions, il a été décidé de recourir à l'usage de futures sur indices. Ces futures ont comme avantage d'être liquides, la fixation de leur prix est simple et transparente, et le coût de couverture est quasi nul.

Les résultats financiers sont en baisse passant de € 169,5 millions fin 2020 à € 147 millions. Cette baisse est intégralement imputable à l'absence de plus-values sur protection sur portefeuille d'actions qui avaient gonflé les résultats en 2020. 2021 est dès lors une année normale avec un niveau de revenus non récurrents faible et des revenus récurrents en hausse de € 4 millions. Il n'y a pas eu de réductions de valeur sur le portefeuille crédit. Les

fortes hausses de bourses ont permis de faire augmenter le niveau des plus-values latentes et donc de renforcer les fonds propres. Depuis 3 ans, le niveau de risque du portefeuille global est en diminution, que ce soit en termes d'allocation d'actifs, de rating sur obligations ou de liquidité.

L'activité d'asset management immobilier est effectué par la SA FEDERALE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT. Celle-ci a clôturé l'année 2021 par un doublement de son bénéfice à € 15,2 millions, dont € 7 millions de gains de réévaluation et € 8,2 millions de bénéfices distribuables (une augmentation de 14% par rapport à 2020). Un immeuble résidentiel y a été apporté par la SA FEDERALE Real Estate (Tamaris) et une maison de repos (Regatta) par la Caisse Commune. Elle a par ailleurs fait l'acquisition d'une autre maison de repos située à Ottignies. L'activité de promotion et de gérance sous l'égide de la SA FEDERALE Real Estate s'est soldée par un bénéfice de près de € 1 million, contre € 2,7 millions en 2020, une diminution due à une baisse des revenus non récurrents.

## COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels consolidés de FEDERALE Assurance au 31 décembre 2021 ont été établis conformément à l'ensemble des normes comptables IFRS en vigueur à la date de clôture des comptes.

Passant en revue les principaux postes des comptes consolidés, nous relevons :

### A L'ACTIF DU BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)

Immobilisations incorporelles	18.453,76
comprenant principalement les développements informatiques, les licences (logiciels) et le goodwill	
Immobilisations corporelles	514.629,69
Elles reprennent principalement les immeubles d'exploitation (dont le siège social), les immeubles de placement et les immeubles destinés à la vente	
Investissements dans les entreprises liées	87.563,45
Titres à revenu variable	629.603,32
Titres à revenu fixe	2.553.638,29
Les titres sont répartis entre :	
Disponibles à la vente	2.404.107,26
Produits dérivés	149.531,03
Prêts et créances	564.543,13
Actifs financiers désignés comme des actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	18.787,69
Impôts différés	0,00
Créances d'assurance et autres créances	204.385,30
Part des réassureurs dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	84.392,11
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47.442,66
<b>TOTAL</b>	<b>4.723.439,42</b>

**AU PASSIF DU BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)**

Capitaux propres	<u>842.165,99</u>
Soit un renforcement de plus de € 50 millions après octroi des ristournes et des participations bénéficiaires	
Ils comprennent :	
- les écarts de consolidation	9.895,36
- les réserves	798.475,42
- les résultats reportés	33.795,20
Participations ne donnant pas le contrôle	1.573,97
Autres éléments du résultat comprenant	<u>400.718,39</u>
-les instruments financiers AFS	469.690,74
- les avantages au personne	-28.207,66
- les impôts différés OCI	-40.764,70
<b>Total des fonds propres</b>	<b>1.244.458,34</b>
Provisions techniques	3.097.266,57
Elles comprennent essentiellement des provisions relatives à des contrats d'assurance, c'est-à-dire nos engagements vis-à-vis des assurés pour les activités d'assurance vie et non-vie	
Autres provisions	86,20
Impôts différés	38.057,42
Passifs financiers	180.259,26
- Emprunts et dépôts des réassureurs	
- Passifs des contrats d'investissement	
- Autres passifs financiers	
Dettes résultant d'avantages au personnel	98.704,38
Il s'agit principalement de l'assurance groupe souscrite en faveur du personnel des sociétés d'assurance du groupe (IAS 19)	
Dettes d'assurance et autres dettes	64.607,26
<b>TOTAL</b>	<b>4.723.439,42</b>



## **COMPTE DE RESULTATS (EN MILLIERS D'EUROS)**

Primes acquises nettes de réassurance	496.578,91
Il s'agit des primes enrôlées, déduction faite des primes cédées aux réassureurs	
Résultats financiers	149.264,70
Il s'agit de :	
- Gains nets réalisés sur actifs financiers	43.169,44
- Autres revenus financiers nets	110.942,42
- Variation de juste valeur d'actifs/passifs comptabilisés en juste valeur en contrepartie du résultat	-4.847,16
Prestations d'assurance	-462.382,91
- Charges de prestations d'assurance - Montants bruts	-489.697,01
- Part des réassureurs	26.761,56
- Autres charges techniques	552,54
Frais d'exploitation	-138.512,50
- Frais d'acquisition	-64.046,82
- Frais d'administration	-74.465,68
Impôts	11.744,44

Le résultat net consolidé s'élève donc à € 33.976,41 (en milliers d'euros).

FEDERALE Assurance ne comptabilise aucun Shadow Accounting, (option prévue par IFRS 4 et qui consiste à valoriser les passifs afin d'éviter un mismatch comptable avec les actifs qui sont comptabilisés à la juste valeur). Cela explique que les fonds propres sont élevés par rapport à ce qui est observé en application des règles BGAAP et Solvency II. Ce mismatch comptable sera résorbé avec la mise en application, dans le futur, des règles comptables IFRS 17.

Pour information, les fonds propres calculés selon les spécifications de Solvency II :

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Fonds propres</b>	843.263,93	658.659,99	751717,78
<b>SCR Groupe</b>	491.653,60	454.028,70	434.130,34
<b>Ratio</b>	171,52%	146,17%	173,15%

## **EVENEMENTS MARQUANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

La situation concernant le Covid-19 évolue favorablement et il y a un retour progressif à la normale.

Les derniers événements en Ukraine auront un impact financier réel sur la FEDERALE Assurance, même si cet impact ne peut être évalué aujourd'hui.

## **CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE**

Le groupe FEDERALE Assurance met en œuvre son plan stratégique Shape 25, traduit notamment dans le plan financier 2021-2025.

### **DÉCLARATION D'INFORMATION NON-FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**

Voir annexe au rapport de gestion.

## **GOVERNANCE**

FEDERALE Assurance est organisée afin de permettre une gestion commune des différentes sociétés qui la composent, ce qui favorise une gestion saine, efficace et prudente de ses activités, compte tenu des risques inhérents à son modèle d'entreprise.

### ***Pour FEDERALE ASSURANCE***

Monsieur Tom DE TROCH a succédé, le 11 mai 2021, à monsieur Tom MEEUS en tant que CEO, président du comité de direction.

Monsieur Werner VAN STEEN a été nommé en tant que membre du comité de direction par le conseil d'administration du 21 septembre 2021. Il est entré en fonction le 8 novembre 2021 en tant que Chief Operating Officer.

Le comité de direction est compétent pour les trois entreprises d'assurance citées supra et est composé comme suit :

- monsieur Tom DE TROCH, administrateur-délégué et président du comité de direction, CEO;
- monsieur Marc BANDELLA, administrateur-directeur, CFO;
- monsieur Jean-Marie BOLLEN, administrateur-directeur, CCO ;
- madame Véronique VERGEYLEN, administrateur-directeur, CLO ;
- monsieur Werner VAN STEEN, COO.

La fonction de président du conseil d'administration est exercée par une seule et même personne. Cette structure a pour effet une gestion centrale mais adaptée aux particularités des différentes entreprises d'assurance.

La présidence du conseil d'administration est assurée par monsieur Frédéric de SCHREVEL depuis sa nomination le 20 octobre 2020.

Lors d'une assemblée générale spéciale qui a eu lieu le 16 novembre 2021, monsieur Philippe DE LONGUEVILLE a été nommé en tant qu'administrateur non-exécutif indépendant externe pour une durée de trois ans.

Trois comités spécialisés sont constitués au sein du conseil d'administration pour renforcer l'efficacité de la surveillance et du contrôle des activités, du fonctionnement et du profil de risque de FEDERALE Assurance par le conseil d'administration: le comité d'audit, le comité des risques et le comité de nomination et de rémunération.

Conformément à la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance et au Code des sociétés et des associations, le conseil d'administration doit justifier dans son rapport de gestion, la compétence individuelle et collective des membres du comité d'audit, ainsi que l'indépendance d'au moins un de ses membres.

Depuis 2018, le comité d'audit est présidé par monsieur Yvan FIEREMANS. Au 31 décembre 2021, il est composé de mesdames Céline AZIZIEH et Juliette DHERTE et de messieurs Frédéric de SCHREVEL, Bruno THOLLEBEKE et Philippe DE LONGUEVILLE.

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- la majorité des membres sont des administrateurs indépendants (dont l'un est président) au sens de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance;
- deux membres du comité d'audit sont des administrateurs indépendants externes, spécialisés en Solvency II, gestion des risques, reporting financier, ... et ayant une expérience professionnelle dans d'autres sociétés du secteur financier ;
- chacun des membres du comité d'audit a une expérience professionnelle en matière de comptabilité ou d'audit ;
- la plupart des membres du comité d'audit ont une expérience professionnelle en tant qu'administrateur exerçant des fonctions exécutives ;
- les membres du comité d'audit ont des expériences professionnelles complémentaires dans différents secteurs d'activités.

Le conseil d'administration considère en conséquence que les membres du comité d'audit disposent individuellement et collectivement des compétences et de l'indépendance nécessaires à l'exercice de ses missions.

Pour chaque comité spécialisé, un règlement d'ordre intérieur décrit notamment sa composition, son fonctionnement, ses responsabilités et missions.

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 22 février 2022, de procéder à la fusion entre les comités d'audit et des risques à partir de l'assemblée générale du 10 mai 2022, conformément à la possibilité offerte par l'article 52 §4 de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance, et ce sous réserve de l'approbation par la Banque Nationale de Belgique.

Ce comité fusionné sera présidé par madame Céline AZIZIEH et sera par ailleurs composé de madame Juliette DHERTE ainsi que de messieurs Frédéric de SCHREVEL, Yvan FIEREMANS, Bruno THOLLEBEKE, Philippe DE LONGUEVILLE et Philip MAEYAERT, sous réserve de l'approbation par la Banque Nationale de Belgique.

En outre, le conseil consultatif, est chargé en tant qu'organe consultatif non-statutaire, instauré par le conseil d'administration de FEDERALE Assurance, d'émettre des avis sur des questions spécifiques à la demande de ce dernier entre autres relatives à la politique commerciale, aux activités d'assurance, ....

### ***Les autres sociétés du groupe consolidé FEDERALE ASSURANCE***

Les conseils d'administration des autres sociétés du groupe, sont, pour la majorité d'entre-eux, composés d'un ou de plusieurs membres du comité de direction de FEDERALE Assurance.

Cela permet une meilleure intégration des différentes filiales dans le groupe FEDERALE Assurance et la poursuite d'une stratégie et d'une gestion cohérente.

Enfin, si vous approuvez notre gestion, nous vous prions de bien vouloir nous en donner décharge.

Bruxelles, le ..../..../2022

Pour le conseil d'administration,

T. DE TROCH,  
Administrateur-délégué.

Annexe 1 : Déclaration d'information non financière



Fédérale Assurance

Déclaration d'information  
non-financière consolidée

2021

**FEDERALE**  
Assurance

*L'assureur qui partage ses bénéfices avec vous*

federale.be

# Table des matières

3

AVANT-PROPOS

3

ACTIVITÉS DU GROUPE FÉDÉRALE ASSURANCE

4

QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

8

QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL

14

QUESTIONS DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA  
CORRUPTION

# Déclaration d'information non-financière consolidée

## AVANT-PROPOS

La présente déclaration a été établie conformément à l'article 3:34 du Code des Sociétés et Associations. Les obligations d'information qui en découlent s'inscrivent dans le cadre de la contribution des milieux d'affaires à la réalisation des objectifs de développement durable fixés par l'Organisation des Nations Unies.

Fédérale Assurance est légalement tenue d'établir cette déclaration au niveau consolidé. Le cas échéant, les normes GRI (Global Reporting Initiative Sustainability Reporting) ont servi de source d'inspiration pour l'analyse et la rédaction du présent rapport.



## ACTIVITÉS DU GROUPE FÉDÉRALE ASSURANCE

Le Groupe Fédérale Assurance exerce les activités suivantes par l'intermédiaire de ses entités juridiques (société mère et filiales) :

- » principalement les assurances vie et non-vie ;
- » à des fins d'investissement : gestion de biens mobiliers et immobiliers.

Les activités d'assurance sont principalement exercées en Belgique. Il est également fait recours à l'externalisation. Les activités critiques ou importantes externalisées par Fédérale Assurance concernent principalement des services spécialisés nécessitant des connaissances et une expertise approfondies (services informatiques, gestion immobilière). Ils concernent, dans une moindre mesure, les services d'assurance aux preneurs d'assurance.

Les produits sont distribués principalement par son propre réseau de vente, tant aux particuliers qu'aux indépendants et aux entreprises.

Fédérale Assurance a élaboré une politique et une stratégie globale en accord avec la mission, la vision et les valeurs qu'elle a déterminées.

Fédérale Assurance a pour objectif de satisfaire au maximum les besoins en assurances de ses clients de manière durable. Nous voulons y parvenir de manière engagée avec tous les membres de notre personnel et en étroite collaboration avec nos clients. Nous voulons continuer à développer notre position de « référence du secteur de la construction », adapter nos canaux de distribution au contexte numérique actuel et rester, en tant que coopérative qui partage ses bénéfices avec ses clients, un assureur pertinent en Belgique.

Les processus et contrôles mis en place sont décrits dans des documents de politiques et procédures qui s'inscrivent dans un système de gouvernance favorisant une gestion saine et efficace du groupe.

Avec la nomination d'un manager ESG à la fin de 2021, Fédérale Assurance veut développer et ancrer structurellement sa politique de durabilité. Parmi les 17 objectifs de durabilité définis par l'ONU, trois objectifs fondamentaux ont été mis en avant :

- » accès à des emplois décents et à la croissance économique ;
- » consommation & production responsables ;
- » lutte contre les changements climatiques.

Ces éléments seront précisés et développés dans le courant de l'année 2022. Ce faisant, Fédérale Assurance vise à la fois sa propre gestion d'entreprise et l'impact qu'elle génère à travers ses investissements et sa gamme de produits.

Plus précisément, des mesures ont été prises dans les domaines évoqués ci-après.

## QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

L'activité d'assureur de Fédérale Assurance n'est pas polluante en soi, mais l'entreprise et ses employés génèrent néanmoins un certain impact environnemental par leurs déplacements, leur consommation d'énergie, la production de déchets, les émissions de CO<sub>2</sub> et la consommation d'eau et de papier.

Fédérale Assurance n'a pas de politique environnementale, mais s'efforce de réduire son empreinte écologique par diverses mesures et actions (non exhaustivement énumérées ci-dessous).



## Ressources humaines

### MOBILITÉ

Le siège social de Fédérale Assurance étant situé au centre de Bruxelles (en grande partie une zone piétonne), les déplacements domicile-lieu de travail se font principalement en transports publics, notamment en train.

En outre, Fédérale Assurance applique le « système du tiers payant ». Cela signifie que les trajets domicile-travail en train sont entièrement gratuits pour les employés (les abonnements tram et bus sont remboursés à 80 %). Ce système s'applique également aux employés (qui travaillent à Bruxelles) disposant d'une voiture de société et souhaitant utiliser les transports publics (cf. législation bruxelloise). Seuls 23 % des navetteurs se sont rendus au travail en voiture ou à moto en 2021.

Il convient de noter que dans 4 cas sur 5, les déplacements professionnels sont encore effectués en voiture, surtout pour les longues distances. Grâce à la proximité des commerces et autres facilités situés dans la zone piétonne, les déplacements à proximité immédiate du siège social se font toutefois à pied.



À l'avenir, Fédérale Assurance souhaite réduire davantage les déplacements en voiture. Une façon d'y parvenir est d'ancrer structurellement le télétravail dans la politique du personnel.

En 2021, Fédérale Assurance disposait d'une flotte de 182 véhicules, dont un entièrement électrique. Lors de la commande de véhicules neufs, nous appliquons une limite maximale de 145g (WLTP) d'émissions de CO<sub>2</sub>.

Compte tenu des possibilités croissantes pour le personnel de travailler à domicile (à la suite du processus de digitalisation et, bien sûr, de la crise Covid-19), les déplacements domicile-travail et les déplacements professionnels ont été considérablement réduits en 2021, une tendance qui devrait se poursuivre à l'avenir. Afin d'en évaluer l'impact et d'en tirer les leçons dans le cadre du projet « the new way of working » post-Covid, une enquête a été menée auprès du personnel en 2021 sur l'organisation du travail suite au télétravail fréquent. Il en est ressorti que la consultation en ligne régulière entre un employé et le manager est très importante. Elle a également montré le besoin d'organiser des réunions d'équipe en ligne pour favoriser l'esprit de groupe.



Chaque année, une campagne de sensibilisation au vélo est organisée (opération DRING DRING). Il est par ailleurs possible d'accorder une indemnité kilométrique pour les déplacements à vélo. Celle-ci n'est toutefois pas cumulable avec le remboursement d'un abonnement aux transports publics, ce qui limite la popularité de l'indemnité vélo.

Enfin, un plan cafétéria « mobilité » pour les cadres a été lancé en 2021 pour faciliter la mobilité verte. L'offre propose plusieurs solutions de transport durables : vélo (électrique), abonnement au parking d'une gare, upgrade de billets de train en 1<sup>ère</sup> classe. À partir de 2022, ce plan cafétéria sera ouvert à tous les membres du personnel avec un éventail encore plus large.



5 / 17

## ECONOMIES D'ENERGIE ET AUTRES MESURES ENVIRONNEMENTALES ACTIVES EN VIGUEUR

- » Remplacement de l'éclairage existant par des **LEDS** ;
- » **Compteurs d'énergie** ;
- » Remplacement de deux chaudières à gaz existantes à Bruxelles par des **chaudières à condensation** offrant un meilleur rendement et des émissions plus faibles ;
- » Dans la cafétéria, des **fontaines à eau et des bouteilles en verre** sont offertes pour réduire le nombre de bouteilles en plastique ;
- » Au sein du groupe Fédérale Assurance, des systèmes ont été mis en place pour le **tri sélectif, la collecte et le recyclage** du papier, du plastique et des déchets internes (pots de peinture, lampes, cartouches d'encre, équipements obsolètes,...) ;
- » En 2021, nous avons de nouveau obtenu un « **certificat de neutralité carbone** » de **bpost** (via le partenaire CO2logic), parce que les émissions CO<sub>2</sub> liées au traitement des envois adressés par Fédérale Assurance ont été compensées. A titre préventif, le service Expédition regroupe également un maximum d'envois à la même adresse, réduisant ainsi le nombre d'envois et le transport associé ;
- » **Mobilité électrique** : dans le parking du siège social, 2 bornes de recharge électriques ont été installées, chacune avec 2 points de recharge. En outre, 2 supports vélo sécurisés ont été prévus avec un total de 10 prises pour vélos électriques ;
- » Poursuite de la **digitalisation poussée et de la réduction de la consommation de papier** :
  - » Les magazines imprimés destinés aux clients et aux membres du personnel sont largement remplacés par des magazines et des bulletins d'information numériques.
  - » Les dépliants commerciaux ne sont disponibles que sous forme numérique.
  - » En Vie, cette tendance a été renforcée par le 'Digital Sales Enablement' dans le cadre du projet Showpad. Cela signifie que les informations commerciales sont partagées avec le client de manière entièrement numérique.
  - » Pour la première fois, les vœux du Nouvel An ont été envoyés par voie numérique et non plus par courrier.
  - » Le classement sera progressivement numérisé.
  - » La communication professionnelle avec les clients (avis d'échéances, cartes blanches, etc.) est de plus en plus organisée via Doccle (10 768 clients y participent déjà), une réduction des archives papier, etc.

Pour soutenir toutes ces initiatives, l'augmentation du nombre d'adresses e-mail disponibles de nos clients a été incluse comme objectif dans le cadre du bonus collectif de 2021.



## EFFORTS SOCIÉTAUX

Nous adaptons non seulement notre propre organisation, mais nous offrons aussi à nos clients la possibilité d'apporter une contribution positive à une société respectueuse de l'environnement en leur proposant, entre autres, des solutions d'assurances pour leurs **panneaux solaires, vélos électriques,...**

En outre, les **questions environnementales** sont régulièrement abordées dans le **magazine client** ou via **les médias sociaux** (par exemple, sur la journée mondiale du vélo, des astuces pour réduire l'utilisation du plastique ou pour une consommation plus locale).

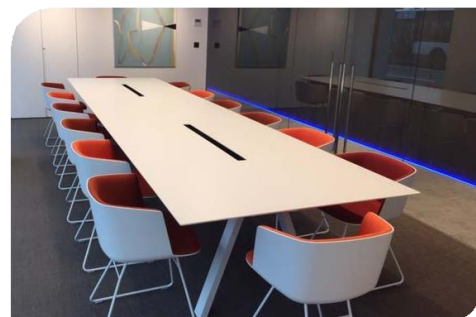
Avec la **série de vidéos Cœurs Battants**, Fédérale Assurance part à la rencontre d'entrepreneurs au parcours parfois éprouvant et toujours inspirant. Dans ce contexte, les projets d'entreprise durables sont régulièrement mis en exergue. En 2021, les thèmes abordés étaient entre autres : leasing de vélos B2B, restauration écologique, motos de course entièrement électriques, mode durable, zéro déchet, lutte contre le chômage des jeunes et durabilité dans le secteur immobilier.

CœursBattants



En 2021, il a également été décidé de prolonger et d'étendre notre **parrainage de Youthstart**. Ce faisant, nous créons des opportunités d'emploi pour les jeunes sans éducation ni travail. Le but : arriver à l'inclusion sociale en stimulant l'esprit d'entreprise chez les jeunes vulnérables.

Par l'intermédiaire de l'organisation **Study360**, nous mettons à disposition une salle adaptée au sein de notre Business Center d'Anvers pendant les blocus des étudiants.



## SUSTAINABLE FINANCE

Fédérale Assurance s'engage à mener une politique d'investissements durable, tant pour son fonds principal (c'est-à-dire les nombreux placements réalisés dans le cadre des produits d'épargne et de placement des branches 21 et 26) que pour les assurances de placement liées à des fonds (branche 23).

Fédérale Assurance fait des choix conscients dans le cadre de sa politique d'investissements par rapport à l'impact qu'elle souhaite atteindre lorsqu'elle investit de l'argent. À l'aide de sa propre liste de contrôle dynamique, Fédérale Assurance décide de ne pas investir dans certaines activités (telles que celles qui contribuent à la pollution et au gaspillage de l'eau, au réchauffement de la planète ou à l'atteinte à la paix mondiale). La liste de contrôle indique également un certain nombre de pays dans lesquels il ne faut pas investir, tels que les paradis fiscaux, les pays qui violent les droits de l'homme et ceux soumis à de graves sanctions internationales.

Les principes du fonds de pension norvégien sont également respectés et Fédérale Assurance suit l'initiative de durabilité du Pacte mondial des Nations Unies en matière de droits de l'homme, de droits du travail, de l'environnement et de lutte anti-corruption.

Fédérale Assurance travaille avec un fournisseur de données ESG indépendant qui apporte son savoir-faire en matière d'analyse ESG. Ce fournisseur attribue également un score ESG pour chaque entreprise avec laquelle il collabore. Une période de transition a été prévue pour les positions existantes du portefeuille d'investissement qui ne répondent pas aux critères ESG.

L'orientation de la réglementation est claire et l'ESG jouera un rôle de plus en plus important dans les années à venir, notamment au niveau des produits et du reporting sein de Fédérale Assurance. En 2021, l'assurance épargne de notre partenaire de distribution VDK a été transformée en produit « article 8 » qui promeut notamment des caractéristiques écologiques et sociales.

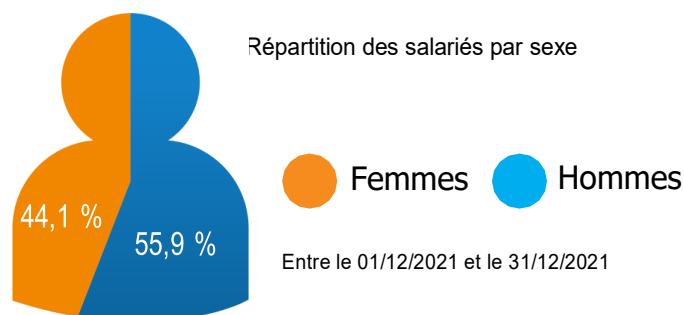
## QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL

Fédérale Assurance attache une grande importance à la diversité des membres de son personnel et investit dans une relation employeur-employé à long terme. Les collaborateurs de Fédérale Assurance sont l'un des plus grands facteurs de création de valeur durable en tant qu'assureur. Ils sont tous encouragés à agir de manière respectueuse et professionnelle.

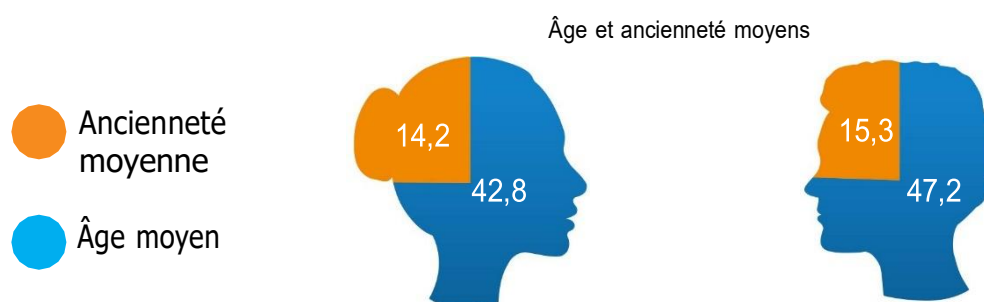
4 % de femmes sont recensées au sein du senior management, 30 % dans le management board (= Comex) et 15 % parmi notre conseil d'administration.



La répartition globale entre hommes et femmes s'élève respectivement à 55,9 % et 44,1 %.



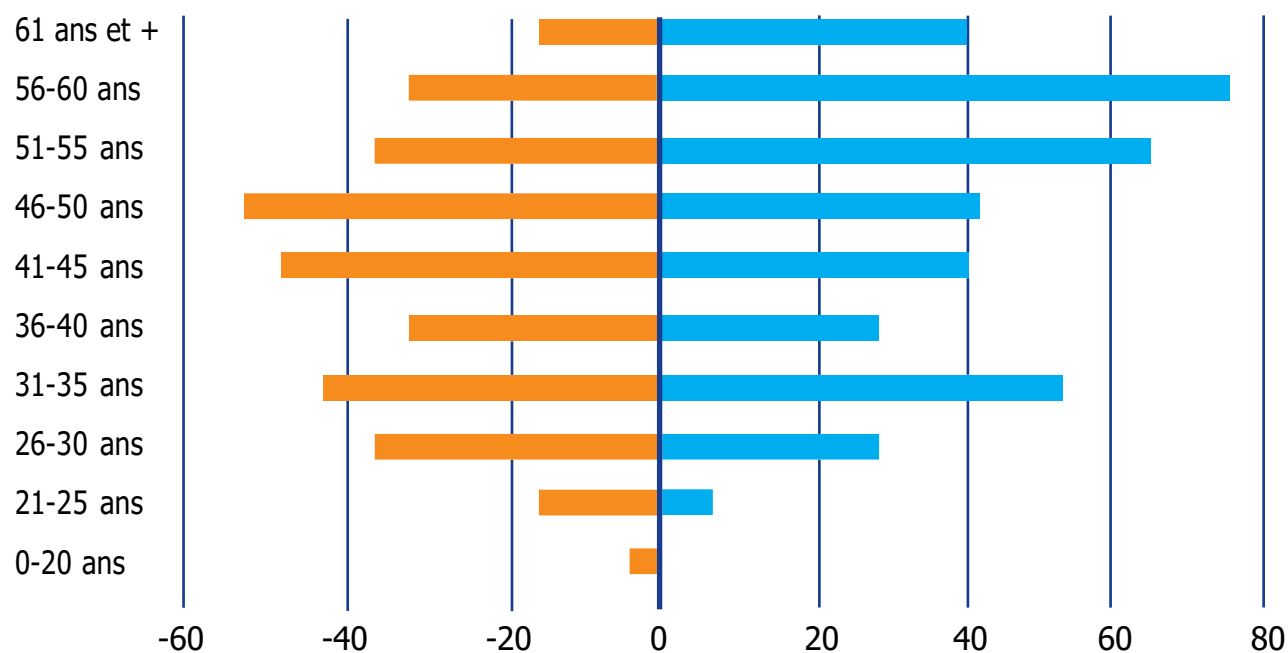
Fin 2021, l'âge moyen des salariés était de 47 ans pour les hommes et de 43 ans pour les femmes. L'ancienneté moyenne des salariés était de 15 ans pour les hommes et de 14 ans pour les femmes. Ces chiffres sont comparables à ceux du secteur.



Entre le 01/12/2021 et le 31/12/2021

### Pyramide des âges hommes/femmes

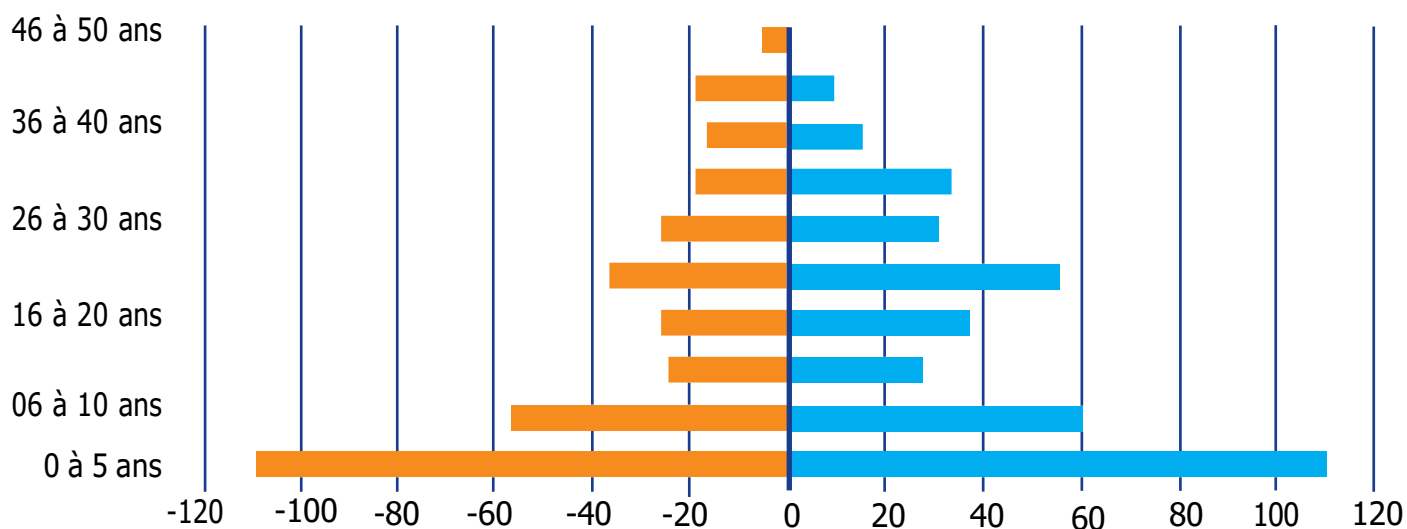
Entre le 01/12/2021 et le 31/12/2021



● Femme ● Homme

### Pyramide d'ancienneté hommes/femmes

Entre le 01/12/2021 et le 31/12/2021

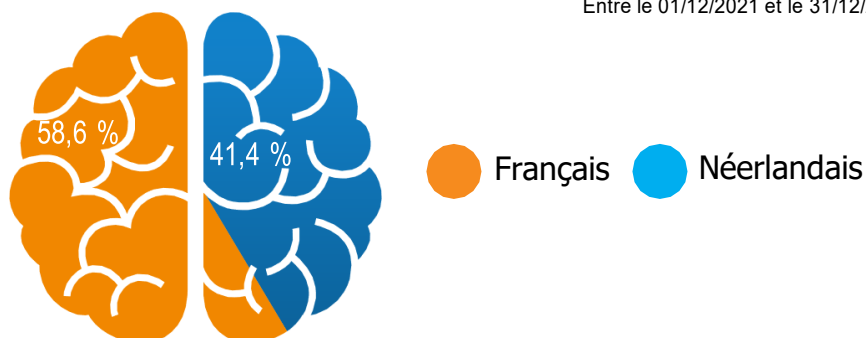


● Femme ● Homme

41 % des collaborateurs sont néerlandophones, 59 % sont francophones. Les cours de langues organisés en interne visent à atteindre un bilinguisme opérationnel.

Répartition des salariés par langue

Entre le 01/12/2021 et le 31/12/2021



Pour définir le cadre de travail, plusieurs politiques ont été élaborées. Elles sont évoquées ci-après.

### Politique de recrutement et mobilité interne

Tant pour les nouveaux postes que pour le renforcement des équipes ou le remplacement des salariés qui quittent l'entreprise, Fédérale Assurance entend recruter de manière proactive des personnes qui peuvent contribuer à la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de sa stratégie.

En plus de l'expertise et/ou de l'expérience, le département des ressources humaines privilégiera les candidats qui peuvent et veulent adhérer aux valeurs de Fédérale Assurance (performance, orienté client, collaboration ouverte, confiance mutuelle).

La politique de recrutement précise que toutes les candidatures doivent être examinées et traitées de manière objective et impartiale.

Toute forme de discrimination directe ou indirecte fondée sur la nationalité, la prétendue race, la couleur de la peau, l'origine nationale ou ethnique, l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la fortune, les convictions religieuses ou philosophiques, les convictions politiques, les convictions syndicales, la langue, l'état de santé, le handicap ou les caractéristiques physiques ou génétiques est interdite. Pour promouvoir l'intégration réussie de nouveaux collègues, deux actions ont été entreprises en 2021 : la diffusion d'une nouvelle brochure « Accueil des nouveaux membres du personnel » et la relance du projet « mentorat ».

Fédérale Assurance encourage également la mobilité interne pour stimuler le développement des compétences.

Depuis 2021, chaque départ volontaire d'un salarié donne lieu à l'organisation d'un entretien par le département RHet à une communication au management. Ceci nous permettra de connaître les raisons des départs de nos collaborateurs et d'adapter notre politique de recrutement, de formation et de rétention du personnel.



## Politique de formation

La politique de formation de Fédérale Assurance s'inscrit dans une stratégie qui combine le développement du groupe avec l'épanouissement personnel. En cohérence avec cette approche, Fédérale Assurance offre de nombreuses opportunités de formation et de développement à chaque employé.

Plusieurs sessions de formation ont été organisées en 2021 : une série de formations et coachings spécifiques pour les managers, formations linguistiques français-néerlandais-anglais, formations à l'appui des réglementations modifiées, formation globale « dialogue ouvert », etc. En outre, plusieurs initiatives ont été prises pour soutenir le personnel et les managers dans le cadre de la crise du coronavirus : formation « diriger à distance pendant la crise Covid-19 » et l'atelier « augmenter sa résilience ».

## Politique de gestion des carrières

Afin d'optimiser les résultats du groupe dans un environnement de plus en plus concurrentiel et d'atteindre les objectifs fixés par le comité de direction, l'une des fonctions clés des ressources humaines est la fidélisation du personnel. La stabilité du personnel est en effet un facteur très important dans le développement de notre groupe.

## Politique de rémunération

La politique de rémunération et les pratiques de rémunération correspondantes font partie intégrante de la stratégie commerciale et de gestion des risques du Groupe Fédérale Assurance. La politique de rémunération contribue à une gestion saine et efficace des risques et n'encourage pas une prise de risque excessive au-delà des limites de tolérance au risque du groupe. Concernant les salaires, l'égalité de rémunération entre hommes et femmes signifie que, pour un même travail ou pour un travail de valeur égale, toute discrimination fondée sur le sexe est exclue.

L'introduction d'un plan cafétéria « mobilité » pour les cadres offre une plus grande flexibilité au niveau des choix de mobilité personnels : up- ou downgrade de la voiture de société, nouvelle voiture de société, vélo électrique, (upgrade d')abonnements pour les transports en commun, intervention dans les frais d'abonnement aux parkings de gares, etc.

## Code de conduite des affaires

Le code de conduite des affaires, qui s'applique à tous les membres du personnel, aux membres du conseil d'administration et du comité de direction, stipule que Fédérale Assurance n'accepte aucune forme de harcèlement ou de discrimination fondée sur le sexe, la religion, la race, l'origine nationale ou ethnique, l'orientation sexuelle, le handicap, l'état civil, l'âge, les convictions politiques, etc. Ce code de conduite a été actualisé en 2021.

## Fit & proper

Pour la sélection des membres du conseil d'administration et du comité de direction, une politique relative à l'expertise et à l'honorabilité professionnelle (« fit & proper ») a été élaborée conformément aux exigences de la Banque Nationale de Belgique.

## Risques psychosociaux au travail

Les risques psychosociaux font partie de l'analyse générale des risques de Fédérale Assurance. Les mesures de prévention nécessaires sont prises pour prévenir les situations ou les actions qui peuvent entraîner des risques psychosociaux au travail, pour en éviter ou limiter les dommages. Ainsi, une attention particulière a été prêtée à la prévention du burn-out, au « stress-day », etc. Sur le plan organisationnel, nous veillons à ce qu'il y ait toujours suffisamment de personnes de confiance disponibles (2 par groupe linguistique).

## Mesures Covid-19

Suite à la crise Covid-19, Fédérale Assurance a été confrontée à des circonstances difficiles qui ont eu un impact sur le bien-être physique et mental de ses salariés. Pour ceux qui souhaitaient un soutien professionnel pour leurs problèmes professionnels et privés, une ligne téléphonique d'aide psychologique a été mise en place avec l'aide de Mensura.

Une attention particulière a également été accordée à la communication (via intranet, vidéos, etc.) pour soutenir les salariés. Bien que la grande majorité d'entre eux faisaient du télétravail, un nombre limité de collaborateurs (en alternance) devait régulièrement se rendre au bureau, mais toujours dans le respect des mesures Covid-19. Il a été constaté que le nombre de malades, liés ou non à la Covid-19, est resté limité et nous souhaitons bien évidemment que cette situation perdure. Là où cela s'est avéré nécessaire, les mesures et instructions utiles concernant la Covid-19 ont été introduites, telles que : quarantaine obligatoire au retour de vacances à l'étranger, inspection répétée de tous les systèmes de climatisation, port obligatoire du masque lors des déplacements dans les bâtiments et dans les bureaux de vente, le cas échéant installation de plexiglas, ... Dans les bureaux de vente, les visites étaient uniquement possibles sur rendez-vous, pour garantir une sécurité optimale.

Nous avons également mené une campagne d'affichage, non seulement pour rappeler les gestes-barrières, mais aussi pour encourager la vaccination.

Nous avons fourni au personnel du gel hydroalcoolique, des masques et des poubelles spéciales pour jeter les masques usagés.





## Association du personnel

Diverses activités culturelles et sportives sont organisées et permettent de maintenir et de renforcer les liens d'amitié entre collègues. Ainsi, des cours de yoga et de tai chi sont organisés, des possibilités de détente dans la 'Fun room' et 'Zen room' sont à leur disposition, etc. Compte tenu des mesures Covid-19, ces activités ont néanmoins été largement interrompues en 2021. Par ailleurs, une association des pensionnés permet aux anciens collègues de garder contact.



Pendant la période de confinement, un groupe Facebook appelé 'We are Federale employees' a été créé. Il s'agit d'un groupe exclusivement axé sur les activités professionnelles quotidiennes des collaborateurs de Fédérale Assurance, mais où l'aspect relationnel est également très important. Fin 2021, ce groupe comptait 134 membres.

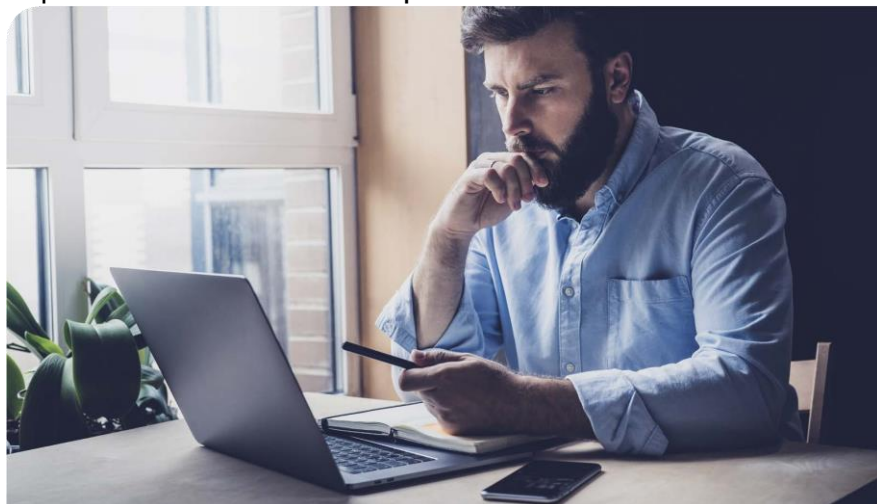
De plus, divers projets ont été lancés pour encourager l'initiative des membres du personnel (boîte à idées et mise en œuvre concrète des propositions faites). L'importance d'un dialogue ouvert a également été soulignée de manière structurelle. En septembre 2021, divers off-sites régionaux ont été organisés par et pour les managers, ce qui renforce la collaboration transversale entre les services. Lors du lancement du nouveau plan stratégique pluriannuel, Shape 25, un événement de grande ampleur en plein air, Shape It, a été organisé pour tous les membres du personnel en octobre 2021.

## Dialogue social

Les dispositions nécessaires ont été prises afin de favoriser le fonctionnement optimal des organes consultatifs du conseil d'entreprise et des services pour la prévention et la protection au travail. En 2021, ces réunions ont été organisées de manière hybride, en vue d'optimiser la participation.

## eNPS (employee NPS)

Grâce à l'enquête eNPS, les salariés ont à nouveau eu l'occasion en 2021 de donner un avis anonyme et sincère sur Fédérale Assurance en tant qu'employeur. Ainsi, ils contribuent à améliorer l'organisation et le cadre de travail. Le score eNPS a évolué de manière significative, passant de 5 en décembre 2020 à 18 en décembre 2021. Ce résultat doit être nuancé, cette mesure étant liée au bonus CCT90. Étant donné que de nombreuses initiatives visant à améliorer le bonheur au travail, l'environnement de travail et la culture de communication ont été lancées entre-temps, nous avons sondé cette année non seulement les points d'amélioration possibles, mais aussi l'évolution positive observée par rapport à la dernière mesure. Nous avons constaté des progrès notamment dans les domaines de l'informatique (e.a. digital workplace et outils plus efficaces), des RH (télétravail, compensation & benefits, formation), de la culture de communication et d'entreprise, de la stratégie (vision, implication et communication), de la prestation de services et de la coopération transversale. Les points de travail seront abordés dans divers ateliers.



## Enquête communication interne

En 2021, une enquête sur la communication interne a été menée auprès des employés. L'objectif était double :

1. Sonder les employés sur leur perception, leurs attentes et besoins en matière de communication interne au sein de Fédérale Assurance ;
2. Utiliser les informations recueillies pour améliorer la communication interne et contribuer à définir la communication dans le cadre de Shape25 (notre plan stratégique pluriannuel).

Cette enquête a donné lieu à des actions concrètes :

- » Création d'une cellule Communication interne ;
- » Communication en temps opportun, plus transparente et plus concrète ;
- » Renforcement de l'implication du personnel ;
- » Focus particulier sur les canaux les plus populaires :
  - » Newsletters digitales succinctes – transformation du F-Info en newsletter digitale ;
  - » Réunions de service : initiatives prises pour en améliorer l'efficacité (communication en cascade, feed-back, dialogue) ;
  - » Plus de messages vidéo ;
  - » Intranet – analyse du projet pour arriver à un intranet relooké et plus interactif (réalisation prévue fin 2022) ;
  - » Echange d'informations par l'intermédiaire d'outils collaboratifs au lieu d'un intranet statique (intégré dans le projet DWP : Sharepoint) ;
- » Formation pour soutenir la culture de communication top-down, bottom-up et transversale :
  - » Dialogue ouvert pour soutenir une culture du feedback ouvert ;
  - » Formations destinées au management : « Dialogue ouvert » et « Diriger à distance » ;
- » Relance des journées d'accueil organisées en ligne, dont les informations sont publiées sur l'intranet, afin qu'elles soient disponibles à tout moment, notamment pour les personnes qui entrent en service en cours d'année.



# QUESTIONS DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Comité éthique mis en place au sein de Fédérale Assurance (composé des membres du comité de direction et de la fonction compliance) assure le respect des codes de déontologie professionnelle. Fédérale Assurance a bâti sa réputation sur des normes éthiques et les principes d'honnêteté, d'intégrité, d'équité et de fiabilité.

Ces principes se reflètent dans les politiques et procédures appliquées par toutes les entités du groupe.

## Politique d'intégrité

Dans sa politique d'intégrité, Fédérale Assurance a défini ses objectifs stratégiques et ses valeurs d'entreprise, ainsi que des codes de conduite internes et des exigences formelles qui déterminent la façon dont Fédérale Assurance est menée dans un esprit d'intégrité et de collaboration avec ses partenaires.

## Respect des lois et des règles déontologiques internes

Fédérale Assurance et ses collaborateurs respectent les lois et règlements qui lui sont applicables à tous les niveaux de l'entreprise.

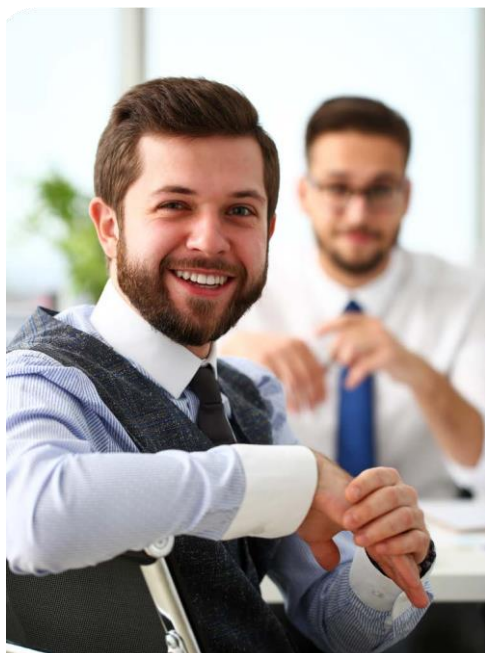
Tous les membres du personnel doivent également se conformer au code de conduite des affaires, qui comprend les règles déontologiques applicables au sein de Fédérale Assurance.

## Politique de whistleblowing

Fédérale Assurance a mis en place une procédure interne permettant aux employés de signaler les actes illégaux ou irréguliers qui présentent un danger ou un risque d'atteinte à l'intégrité de l'entreprise.

## Politique relative aux conflits d'intérêts

Conformément à la législation IDD, Fédérale Assurance a pris les mesures administratives nécessaires pour identifier, prévenir et gérer les conflits d'intérêts et pour sauvegarder au maximum les intérêts du client en agissant de manière honnête, équitable et professionnelle.



## Politique relative aux cadeaux et aux événements

Tous les collaborateurs de Fédérale Assurance doivent s'abstenir de solliciter ou d'accepter des cadeaux ou des avantages, d'organiser ou de participer à des événements susceptibles de compromettre leur impartialité ou leur intégrité.

## Politique de prévention de la fraude

Fédérale Assurance met l'accent sur le respect par ses collaborateurs des obligations légales et réglementaires, afin d'éviter que leur non-respect puisse nuire à son intégrité ou à ses clients. A cette fin, une cellule et un coordinateur antifraude ont été mis en place au sein de Fédérale Assurance, qui participe par ailleurs aux initiatives d'Assuralia (e.a. la banque de données centrale de sinistres pour lutter contre la fraude en auto).

## Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Fédérale Assurance attache la plus haute importance à une bonne gestion des risques en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, ainsi qu'au respect des obligations nationales/internationales en la matière.

## Protection des données

Fédérale Assurance met tout en œuvre pour garantir la protection de la vie privée et respecte les dispositions légales (Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel) relatives à l'utilisation des données personnelles et à la protection de leur confidentialité.

Le présent rapport décrit la situation de Fédérale Assurance dans les domaines social, sociétal et écologique en 2021, telle que définie par la directive européenne 2014/95 et complète le rapport annuel de gestion.

Des pistes d'amélioration ont été identifiées dans divers domaines qui seront reprises comme objectifs pour 2022 dans la stratégie de responsabilité sociale de l'entreprise.



Fédérale Assurance  
12 Rue de l'Étuve - 1000 Bruxelles  
Belgique  
[www.federale.be](http://www.federale.be)  
0800/14 200

Fédérale Assurance - E.R : Tom De Troch. Fédérale Assurance - Rue de l'Étuve 12 - 1000 Bruxelles  
[www.federale.be](http://www.federale.be) - Caisse Commune d'Assurance contre les Accidents du Travail - Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie - Société Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers SC - RPM Bruxelles TVA BE 0407.963.786/BE 0408.183.324/  
BE 0403.257.506

©Fédérale Assurance 03/22